

Gérard Creux, docteur en sociologie, est attaché de recherche à l'IRTS de Franche-Comté. Ses travaux portent spécifiquement sur les transformations et la rationalisation du travail social.

Les territoires de la « recherche » : la place des centres de formation

Résumé

Si la question de la recherche dans les centres de formation devient de plus en plus récurrente, il reste à interroger les modalités de sa mise en place, et au-delà, de sa reconnaissance. En effet, si la « recherche » est un fait, il semble qu'elle ne peut se décréter. En effet, dans le monde de la recherche, on évalue toujours à la fois l'énoncé et la crédibilité de celui qui énonce, ce qui pose clairement la question de la légitimité de la recherche dans les centres de formation, car en France tout particulièrement, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, celle-ci est largement dominée par les universités et le CNRS. Autrement dit, en dehors des moyens tant économiques qu'humains que peuvent allouer les centres de formation à ce qui est régulièrement considéré comme une mission (si nous retenons l'exemple des IRTS, la « recherche » fait partie objectivement, d'un point de vue légal, de leurs missions suite à l'arrêté du 22 août 1986), cela semble insuffisant pour lui accorder une légitimité dans un espace dont l'identité est construite autour de la formation.

Néanmoins, aujourd'hui, les conditions d'émergence de la recherche dans les centres de formation semblent peu à peu se réunir. En effet, la Direction Générale des Affaires Sociales lançait en 2008 une circulaire encourageant les instituts à se positionner sur la question des pôles ressources.

Dans cette contribution, nous tenterons d'apporter quelques éléments de compréhension qui puissent permettre de comprendre quelle place peut prendre la recherche dans le champ de la formation.